

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 MARS 2018**

**Délibération**  
n° 2018.03.129

**Motion pour le  
maintien d'une  
politique de cohésion  
forte, efficace et  
visible après 2020**

**LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

**Secrétaire de séance** : Gérard BRUNETEAU

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

**Ont donné pouvoir :**

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Patrick BOURGOIN à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Joël GUITTON à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

**Suppléant(s) :**

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

**Excusé(s) :**

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.03.129**

COOPERATIONS INTERNATIONALES -  
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : Monsieur DAURE

**MOTION POUR LE MAINTIEN D'UNE POLITIQUE DE COHESION FORTE, EFFICACE ET  
VISIBLE APRES 2020**

Depuis sa création en 1986, **la politique de cohésion est un pilier de l'intégration européenne**, avec une approche territoriale forte en direction des 277 régions européennes. Elle est pensée selon un principe de solidarité pour diminuer les disparités de développement et accroître le potentiel de croissance de l'ensemble des régions d'Europe.

Mise en œuvre au niveau régional à travers les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI : FEDER, FEADER, FSE...), elle est désormais **l'incarnation de l'Europe sur nos territoires**, la plus palpable et la plus concrète des politiques européennes pour les citoyens.

Elle est aussi le **principal instrument d'investissement de l'Union européenne**, dont elle représente le tiers du budget avec 351,8 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Elle contribue à cet égard à atténuer les effets de la crise.

**Or cette politique est aujourd'hui clairement menacée.**

Elle est attaquée depuis plusieurs mois, notamment en raison de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Les débats qui s'ouvrent au sein des institutions, sur son avenir après 2020 et les moyens qui lui seront consacrés, suscitent déjà de vives inquiétudes. Les différents scénarii sur la table vont **de sa diminution drastique à sa disparition pleine et entière**.

Rappelons-nous qu'à l'heure actuelle, les fonds européens 2014-2020 représentent pour la Région Nouvelle-Aquitaine près de 2,5 Milliards d'€: 720 millions pour le FEDER, 150 millions pour le FSE, 1,57 milliard pour le FEADER et 29 millions pour le FEAMP.

Localement, sur notre agglomération, 8,6 M€ de FEDER et de FSE ont été mobilisés sur la seule période 2014/2017. Ces fonds permettent de soutenir notamment:

- l'innovation en accompagnant les investissements technologiques et numériques des entreprises, les projets de recherche et de transfert de technologie, la structuration des clusters

- l'inclusion sociale par l'appui aux formations des demandeurs d'emploi, le soutien à l'entrepreneuriat, et la promotion des initiatives visant à faciliter l'accès à l'emploi pour les groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion

- la transition énergétique, avec une politique ambitieuse de promotion de la mobilité durable, des énergies renouvelables et de protection de l'environnement et du climat

GrandAngoulême est également bénéficiaire de 3 M€ de FEDER au titre de sa dimension urbaine et de ses fonctions métropolitaines ainsi que de 350 000 € supplémentaires pour deux projets de coopération européenne retenus par la Commission.

En lien avec La Rochefoucauld Porte du Périgord, le territoire est également doté d'une enveloppe FEADER de 1.7 M€ (programme LEADER) en soutien aux initiatives locales périurbaines et rurales, et en particulier le maintien des services de base à la population et le développement d'une agriculture durable et compétitive.

Ces fonds sont autant d'outils au service de l'aménagement et du développement de notre territoire, aujourd'hui financés par la politique de cohésion.

La quasi-disparition voire la suppression de la politique de cohésion serait **un événement sans précédent dans l'histoire de la construction européenne et de ses régions**. Cette éventualité aurait un **impact profond et durable sur nos territoires** en donnant un probable coup d'arrêt à la transition de notre économie et de ses emplois ainsi qu'à la qualité des services rendus aux citoyens en matière d'éducation ou encore d'accès au numérique.

Pour toutes ces raisons, je vous propose :

**D'AFFIRMER** le soutien de GrandAngoulême à la poursuite d'une politique de cohésion forte après 2020.

**DE REJOINDRE** la Région Nouvelle-Aquitaine dans la démarche qu'elle a engagée avec d'autres régions et organisations européennes pour faire entendre sa position

**DE S'ASSOCIER** à l'avenir à toute autre initiative opportune, en particulier celle portée par le Comité des Régions (déclaration en annexe)

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>27 mars 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>27 mars 2018</b>